

Direction du Logement et de l'Habitat
Sous-Direction de l'Habitat

Bureau de la Protection des Locaux
d'Habitation

Paris, le **DEC. 2019**

Maître DEMEUZOY

9, rue Le Tasse
75116 PARIS

Affaire suivie par :

103, avenue de France
75013 PARIS
Tél :

N° DOSSIER

Maître,

J'accuse réception de votre courrier du 11 novembre 2019 qui fait suite à notre courrier du 10 août 2019 adressé à Mme [redacted] propriétaire d'un local situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis [redacted] à Paris.

Au vu des éléments transmis, je vous informe que je procède au classement de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

François PLOTTIN
Chef du Bureau de la Protection des locaux
d'habitation
Le Chef du Bureau de la Protection des Locaux d'Habitation

François PLOTTIN